**Nos honoraires**

Nos honoraires de transactions

* Vente de maisons ou appartements : 3% TTC ou un minimum de 8.900 € TTC
* Vente de terrains : 5 % TTC
* Vente de fond de commerce : 8% TTC
* Vente de locaux commerciaux : 5% TTC

*Notre commission est fixée sur le prix net vendeur, à la charge du Vendeur ou L’acquéreur selon les conditions du Mandat de vente*.

Nos honoraires de locations

* Zone très tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ / m2

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m2

* Zone tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10€ / m2

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m2

* Zone non tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€ / m2

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m2

Nos honoraires de conciergerie

* 18% TTC des revenus locatifs

*Mis à jour le 1er mars 2024*